

Communiqué de Presse

Unité de Communication de l'Assemblée parlementaire

Réf: 043f06

Tel: +33 3 88 41 31 93

Fax : +33 3 90 21 41 34

pace.com@coe.int

internet: www.coe.int/press



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

46 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie-Monténégro
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

L'APCE condamne avec vigueur les crimes des régimes communistes totalitaires

Strasbourg, 25.01.2006 – L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a aujourd'hui condamné avec vigueur les violations massives des droits de l'homme commises par les régimes communistes totalitaires et a rendu hommage aux victimes de ces crimes.

L'Assemblée – qui rassemble des parlementaires de 46 états européens – a déclaré dans une résolution que ces violations incluaient les assassinats et les exécutions, qu'ils soient individuels ou collectifs, les décès dans des camps de concentration, la mort par la faim, les déportations, la torture, le travail forcé et d'autres formes de terreur physique collective.

Les populations de l'ex-URSS étaient en nombre beaucoup plus victimes que d'autres nationalités.

Ils ont également invité tous les partis communistes ou post-communistes des Etats membres du Conseil de l'Europe qui ne l'ont pas encore fait à "réexaminer l'histoire du communisme et leur propre passé [...] et à les condamner sans ambiguïté".

"L'Assemblée estime que la clarté de cette position adoptée par la communauté internationale favorisera la poursuite de la réconciliation," ont ajouté les parlementaires.

Le Conseil de l'Europe était "bien placé" pour lancer un tel débat, selon les parlementaires, puisque tous les anciens pays communistes d'Europe, à l'exception du Bélarus, en sont aujourd'hui membres et la protection des droits de l'homme et l'Etat de droit sont les valeurs fondamentales qu'il défend.

Un projet de recommandation invitant les gouvernements de l'Europe à adopter une déclaration similaire et les invitant à promouvoir les enquêtes juridiques à l'encontre de personnes impliquées n'a pas reçu la majorité nécessaire de deux-tiers des voix exprimées.

Pour plus d'information, voir <http://assembly.coe.int> ou <http://www.coe.int/APsession/>

L'Assemblée comprend 315 membres issus des parlements nationaux des 46 Etats membres.

Président : René van der Linden (Pays-Bas, PPE/DC) - Secrétaire Général de l'Assemblée : Bruno Haller.

Groupes politiques : SOC (Groupe Socialiste) ; PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen) ; ADLE (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe) ; GDE (Groupe des Démocrates européens) ; GUE (Groupe pour la Gauche unitaire européenne).